



POINT PRESSE
CAMPAGNE COLLECTE BLEUET DE France
DU 14 OCTOBRE 2014

Monsieur le Haut-commissaire, Amiral, Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour lancer avec nos partenaires du monde associatif polynésien qui l'ont bien voulu, mais également avec les forces armées de Polynésie française et le comité Miss Tahiti, la 11^e campagne de collecte de dons pour le Bleuet de France, organisée sur le Fenua.

Je tiens à vous remercier pour votre engagement spontané et témoigner de votre soutien aux anciens combattants et à leurs familles ; eux qui ont su défendre la France et ses habitants mais aussi venir en aide aux peuples opprimés.

C'est une cause importante à laquelle vous apportez votre soutien avec beaucoup de ferveur.

C'est la cinquième année consécutive que nous organisons cette opération.
Elle est la résultante des efforts menés par le service dans le cadre de la mission solidarité de l'ONAC.

En effet, la mission de l'ONAC s'articule autour de trois axes d'action principaux : la Mémoire, la Reconnaissance - Réparation et la Solidarité (action sociale).

Conséquence de la reconnaissance de l'Etat, l'action sociale est au cœur de la mission de proximité de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

Le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG) stipule en effet que l'ONACVG doit exercer l'action sociale nécessaire en faveur de ses ressortissants : les anciens combattants, les victimes de guerre et leurs ayants droit, les pensionnés militaires d'invalidité, les victimes civiles d'attentats.

Cette mission, impulsée par la direction générale, est déconcentrée au niveau du service de Polynésie française, qui de par sa présence sur le terrain, est le mieux à même de connaître la situation de chaque ressortissant pour agir rapidement.

La solidarité à l'ONACVG, grâce à un budget national annuel de près de 20,38 millions en 2013, s'exprime à travers différents types d'actions :

- une assistance administrative pour un suivi personnalisé de chaque ressortissant ;
- l'établissement de la carte de veuve de guerre, d'anciens combattants ou bénéficiaires du code (CPMIVG) ;
- la mise en œuvre du statut de pupille de la Nation ;
- des interventions financières variées (secours, aides).

Ainsi depuis 2009, le budget du service de Polynésie n'a cessé de progresser, passant de 477 327 FCP (4 000 euros) en janvier 2009 à 3 374 891 FCP (28 282 euros) fin 2014. Depuis cinq ans ce ne sont pas moins de 411 ressortissants qui ont pu bénéficier de l'aide sociale de l'ONAC, dont 56 à ce jour en 2014.

La priorité de nos aides va aux Pupilles de la Nation. Le service de Polynésie française gère 3 des 313 Pupilles suivis par l'ONAC dans 64 départements et collectivités d'outre-mer.

Le budget solidarité est approvisionné pour partie par les collectes du Bleuet de France. Depuis novembre 2009, ce sont 911 098 FCP, soit 7 635 € qui ont été collectés au Fenua lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre.

80 ans du Bleuet de France

En cette année 2014 où nous commérons les 80 ans du Bleuet de France, les forces armées au plus haut-niveau se sont associées aux collectes du Bleute de France, le général d'armées Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées s'adressant en ces termes à l'ensemble des forces :

« ... L'œuvre nationale du Bleuet de France vient en aide depuis près d'un siècle aux soldats, anciens combattants, veuves de guerre et orphelins. Le Bleuet, qui en est le symbole, incarne les valeurs de respect, de Paix et de tolérance qui sont celles de l'ensemble de la communauté combattante. Chaque année grâce aux dons récoltés, elle prend en charge les études de plus de cent jeunes pupilles de la Nation. Elle est l'un des premiers mécènes des rencontres militaires blessures et sports et participe au financement d'équipements sportifs pour nos blessés de guerre. Elle soutient également la confection des colis de Noël.

En cette année du Centenaire de la première guerre mondiale, à l'approche des cérémonies du 11 novembre et alors que nos soldats, marins et aviateurs sont engagés dans de nombreuses opérations, j'encourage les armées, directions et services placés sous mon autorité à soutenir activement l'œuvre du Bleuet de France et à favoriser la collecte de fonds à son profit.

En 2013, près de 68 000 € (8 144 440 FCP) avaient ainsi pu être collectés.

J'autorise à cet effet le port du Bleuet sur la tenue de sortie. Je le porterai moi-même du 1^{er} au 11 novembre... »

L'ONACVG à travers toute la France mènera des actions ponctuelles dans le cadre de ces 80 ans. C'est pourquoi j'ai le plaisir de vous informer que dans le cadre de la prochaine campagne nous organiserons pour la première fois une soirée dédiée au Bleuet de France, grâce à nos partenaires ici présents :

Les forces armées en Polynésie française, le comité Miss Tahiti et nos Miss, les 3 Brasseurs, le groupe TOAHIVA, le groupe TOREA, la société HAKA DIFFUSION et les associations UNC ; UNACITA ; FNAME ; ACOMAR/ACOAM ; Association des Amis de l'Aéronautique et de la Jeunesse en Polynésie française ; l'Amicale des anciens militaires et combattants des îles sous le vent ; l'Association des combattants volontaires des missions extérieures (Marquises); ANORAA ; l'UNPRG ; ANSORAA.

Toutes et tous ont répondu favorablement à ma demande et se produiront bénévolement, faisant preuve de leur générosité et de leur engagement pour cette noble cause qu'est le Bleuet de France.

Merci à vous toutes et à vous tous.

Cette soirée se déroulera le samedi 8 novembre 2014 à la Brasserie des 3 brasseurs à partir de 19h00.

Au programme :

- 19h15 ouverture de la soirée
- 19h30 le groupe de danse TOAHIVA, 4^{ème} au Heiva 2014
- 20h15 jusqu'aux alentours de minuit le groupe TOREA

Durant toute cette soirée des collectes seront effectuées et la totalité des fonds sera reversés au Bleuet de France.

Par ailleurs comme vous l'avez compris des collectes se dérouleront aux Marquises à Ua Pou et à Raiatea durant la semaine du 3 au 11 novembre.

Raiatea où sera exposée l'exposition « 40 ans d'OPEX » réalisée et présentée par la FNAME en partenariat avec l'ONAC et le Bleuet de France. En effet le transfert depuis la métropole, les frais de douanes et les supports ont été financés par l'ONAC et le Bleuet de France.

Tout comme ce panneau dédié à Henri CADOUSTEAU que j'ai fait réaliser localement et qui a été pris en charge par l'ONAC et le Bleuet de France dans le cadre de la mémoire.

En effet sur 100 € collectés 58€ participent à la solidarité envers nos ressortissants, 25€ à l'organisation de manifestations mémorielles et 17€ servent à l'organisation et à la promotion des collectes.

S'il paraît normal que les anciens combattants et les forces armées se sentent directement concernés par le Bleuet, certains peuvent se demander pourquoi nos Miss ?... Mais il y a là tout un symbole.

Le mythe de la vahine, femme fleur, image de la sensualité. Notre société polynésienne est très attachée à cela, à cet idéal de la beauté de la vahine. Notre société polynésienne où la vahine jouit traditionnellement de liberté et d'égalité avec les hommes.

En cette année 2014, Hinarere tu es la reine des vahine.

Cette Liberté et cette égalité auxquelles tant de femmes de par le monde aspirent, tu en es le symbole vivant.

Alors que nos camarades en activité, dont de nombreux polynésiens - ne sont-ils pas plus de 200 tous les ans à s'engager - combattent sur de nombreux fronts pour défendre la démocratie, les libertés dont celle des femmes ;

Alors que Malala Yousafzai vient d'obtenir le prix Nobel de la paix pour son combat visant à obtenir la liberté à l'instruction pour les jeunes filles pakistanaises, il m'est apparu normal de te proposer d'être la marraine de cette 11^{ème} collecte du Bleuet de France. Fonction que tu as acceptée avec générosité et enthousiasme.

Maururu roa à toi en leur nom à toutes et tous.

Le Bleuet de France

La Première Guerre mondiale crée une rupture historique par sa violence, sa durée et sa dimension internationale, elle marque la fin d'une époque.

Pour faire face aux drames humains engendrés par ce conflit, l'Etat décide de créer l'Office national des mutilés et réformés de la guerre, dès 1916, puis l'Office national des pupilles de la Nation et enfin l'Office national du combattant pour prendre en charge les réparations, la rééducation professionnelle et la solidarité en faveur des victimes de guerre et des anciens combattants.

Ces administrations spécifiques se développent en partenariat avec les associations du monde combattant, qui se multiplient après guerre, et s'organisent pour mieux défendre leurs droits, secourir et soutenir socialement leurs membres. Car, en 1918, la fin de la «Grande Guerre» laisse derrière elle plus de **20 millions de blessés et d'invalides** dont certains, gravement mutilés, ne peuvent plus travailler.

Ainsi, dans l'immédiate après-guerre, toutes les énergies sont mobilisées par la reconstruction qu'elle soit économique, humaine ou matérielle et, outre les dispositifs mis en place par l'Etat, naissent des initiatives de solidarité privées ou associatives de toutes sortes.

C'est dans ce contexte que le Bleuet de France voit le jour.

L'histoire de la création du Bleuet de France débute, au sortir de la Première Guerre mondiale, à l'Institution Nationale des Invalides.

Aux origines du Bleuet de France, deux femmes de leur temps à l'écoute des souffrances de leurs contemporains : **Charlotte Malleterre** (fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides) et **Suzanne Leenhardt**, toutes deux infirmières au sein de l'Institution et qui souhaitaient venir en aide aux mutilés de la Première Guerre en créant **dès 1925 un atelier pour les pensionnaires des Invalides** dans lequel ils confectionnaient des fleurs de Bleuet en tissu pour reprendre goût à la vie et subvenir en partie à leurs besoins par la vente de ces fleurs.

Cette fleur sauvage est choisie pour incarner le **symbole national du Souvenir** mais pourquoi ? Plusieurs hypothèses existent :

- Ce serait un héritage des tranchées, un souvenir de ces **jeunes nouveaux soldats** arrivés dans leurs uniformes « bleu horizon » et baptisés « bleuets » par leurs aînés Poilus,
- Une **fleur des champs** dans le chaos des hommes puisque le bleuet, malgré l'horreur des tranchées a continué de pousser sur les champs de bataille,
- En hommage au bleu, **couleur de la Nation**, première couleur du drapeau tricolore.

Bientôt cette initiative se développe et prend une dimension nationale : la **Nation veut témoigner de sa reconnaissance et venir en aide** à ces hommes qui ont sacrifié leur jeunesse à défendre la France.

C'est pourquoi, il est décidé à l'occasion du **11 novembre 1934**, de vendre, pour la première fois, les fleurs de bleuet fabriquées par les anciens combattants sur la voie publique dans la capitale : 128 000 fleurs seront vendues !

C'est une vraie réussite suivie d'une véritable reconnaissance car **dès 1935**, l'Etat décide de la **vente officielle du Bleuet chaque 11 novembre partout en France**. Après la seconde Guerre mondiale, **en 1957**, l'Etat décide de créer un deuxième jour de **collecte chaque 8 mai**.

Puis, **en 1991 l'ONAC-VG** décide de prendre en charge la gestion de l'Œuvre qui malheureusement périlclitait depuis quelques années.

D'un atelier artisanal de confection de fleurs est née **une oeuvre caritative** unique en son genre qui a traversé le XXème siècle avec un objectif constant : soutenir les anciens combattants et victimes de guerre.

Aujourd'hui, à l'amorce d'un nouveau siècle, la vocation du Bleuet de France perdue et l'Œuvre agit sur de nouveaux fronts en favorisant, aux côtés des actions sociales traditionnelles, la transmission de la mémoire comme véritable vecteur de solidarité entre les générations. Héritier d'une tradition de soutien aux victimes des conflits du XXème siècle, le Bleuet est aujourd'hui une manière de préparer un avenir solidaire pour tous.

Depuis 97 ans, au quotidien et avec attention, le Bleuet de France, symbole national de Mémoire et de Solidarité, vient en aide aux anciens combattants et à leurs jeunes frères d'armes, à leurs femmes, enfants et familles en cas de blessure ou de décès ainsi qu'aux victimes d'attentats.

Aujourd'hui plus que jamais, donner au Bleuet de France, c'est aider ceux qui restent....

Philippe LEYDET
Directeur ONAC-VG/PF

Le Bleuet de France 2013 en quelques chiffres :

Avec près de **133 651 149 FCP (1 120 000 €)** récoltés en 2013 :

- **13 205 ressortissants de l'ONACVG ont bénéficié de votre générosité au travers notamment de 5 grands chantiers sociaux :**
 1. **19 313 723 FCP (161 849 €) consacrés aux aides financières aux ressortissants les plus nécessiteux**
 2. **15 195 584 FCP (127 339 €) consacrés aux aides accordées aux Pupilles de la Nation** notamment pour le financement de leurs études supérieures, et pour l'accompagnement de leur vie quotidienne
 3. **12 167 303 FCP (101 962 €) consacrés à la solidarité avec nos soldats en OPEX** avec le financement de prothèses bioniques pour les blessés, la participation aux 2^{èmes} Rencontres Militaires Blessures et Sport, le soutien de la confection des colis de Noël
 4. **5 092 721 FCP (42 677 €) consacrés aux aides au maintien à domicile de nos ressortissants** les plus âgés en situation de dépendance
 5. **1 529 475 FCP (12 817 €) consacrés à L'amélioration des conditions de séjour** dans les maisons de retraite labellisées Bleuet de France

- **29 415 274 FCP (246 500 €) consacrés au financement de 481 manifestations mémorielles à caractère culturel et pédagogique** dans toute la France pour transmettre la Mémoire combattante aux jeunes générations : concours scolaires, expositions, représentations théâtrales et cinématographiques, voyages pédagogiques sur les Hauts lieux de notre histoire... Autant de projets nécessaires à l'éducation civique de nos jeunes concitoyens.

- **11 933 174 FCP (100 000 €)** également consacrés à l'accompagnement des actions mémorielles de la Mission du Centenaire 14-18

Pour tous renseignements nous vous invitons à visiter notre site : www.bleuetdefrance.fr

Vous pouvez aussi contacter le siège social de l'œuvre Nationale du Bleuet de France :

Par courrier :

- **ONACVG - Bleuet de France, Hôtel National des Invalides 75007 PARIS**
- **ONACVG – PF, Maison du Combattant, Vaininiore, Papeete, Tahiti (Tél/fax : 40420324, email : onac-vg@mail.pf)**